



Offre large composée de modules ayant chacun sa spécificité, pour éclairer un angle particulier des métiers pratiqués par les professionnels des écoles...  
A travers un enchaînement logique et progressif des thèmes de formation, nous vous invitons à construire finement la montée en compétences en fonction des besoins individuels et collectifs. Nous sommes à vos côtés pour vous conseiller dans vos choix de formation.

Nathalie KRUCKI

Responsable Ingénierie  
et Développement

### **INTRA**

Volonté d'une formation  
hors catalogue ?  
Envie de former toute l'équipe  
sur un même thème ?

Faites le choix de la formation INTRA  
Nous vous accompagnons dans  
la création de vos projets,  
contactez-nous.

## 2 Parcours Métier posant les fondamentaux

*L'exercice d'une fonction, et particulièrement lorsque des enfants en sont la cible privilégiée, impose à tout professionnel une réflexion constante sur ses compétences.*

*Une personne débutante dans son métier aura bénéficié à renforcer ses acquis en les confrontant aux exigences du terrain afin de construire son identité professionnelle.*

*Pour un salarié en poste depuis plusieurs années, revisiter sa pratique, permettra à la fois de se conforter dans ce qu'il sait déjà mettre en œuvre et de renouveler ou élargir ses compétences.*

*Le Parcours Métier ASEM et le Parcours Modulaire EVSH-AVS sont construits pour développer et/ou stabiliser les compétences professionnelles fondamentales, cœur du métier.*

*Complémentaires à une formation qualifiante tel le CAP-Petite Enfance, ils sont une vraie spécialisation métier.*

*Au-delà d'une formation initiale ils sont un zoom sur les pratiques quotidiennes, leur donnant du sens et servant d'ancrage au développement de compétences accrues.*

### Parcours Métier d'agent de service en maternelle

Des compétences professionnelles lisibles et validées

➔ **Ce parcours permet :**

- l'acquisition ou le renforcement des compétences dominantes du métier,
- la formalisation de ces acquis et de leur mise en œuvre dans l'école,
- la mutualisation des expériences individuelles au sein du groupe,
- l'opportunité d'un dialogue au sein de l'école pour transférer les nouveaux savoirs, faire le point des pratiques, envisager les changements collectifs et individuels.

**Parcours**  
54 h



**Le niveau de compétences professionnelles est validé** par une commission du Créfi d'après l'étude du Livret complet.

**Validation Finale**

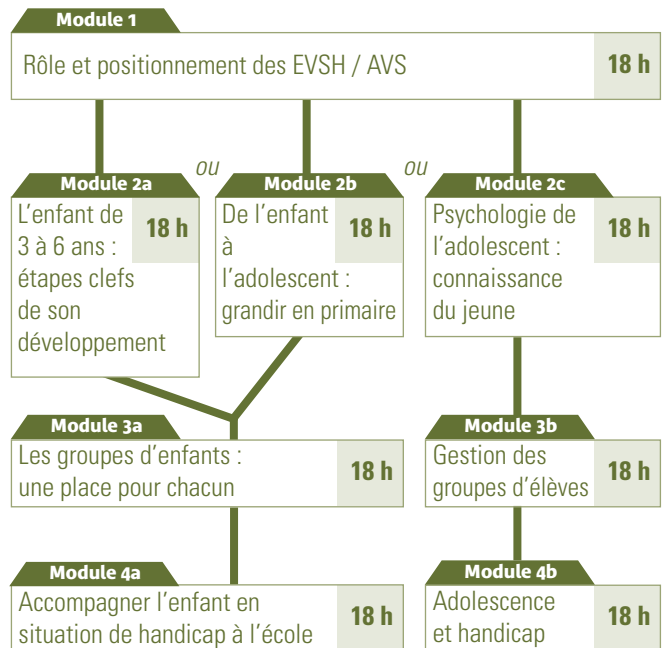
La lisibilité des compétences et aptitudes professionnelles mises en œuvre se construit dans le Livret de compétences que le stagiaire élabore tout au long du parcours.

### Cycle EVSH / AVS

La loi de février 2005 pose l'intégration des enfants porteurs de handicap dans l'école. Le Créfi propose un cursus de formation à chaque personne chargée de l'accompagnement au quotidien de ces enfants. L'enchaînement pédagogique est conçu pour que chaque professionnel(le), AVS, EVSH, ASEM... puisse comprendre son rôle, ses fonctions, construire et consolide sa posture éducative afin de faciliter l'intégration de l'enfant au sein du groupe classe et dans la vie de l'école.

Cursus conduit par des formateurs experts, ayant une connaissance fine du handicap et du fonctionnement des établissements scolaires.

**Parcours**  
4 modules  
72 h



➔ **Faire le choix d'un cursus de formation, sur 1 année scolaire, c'est :**

- Se doter de clefs simples, concrètes, pragmatiques pour aider l'enfant au quotidien.
- S'enrichir des expériences des autres participants.
- Renforcer ses connaissances, sa compréhension du handicap et de l'enfant.
- Construire une vraie posture professionnelle.

Offre de formation 2012 - Tous droits de propriété intellectuelle réservés

# Rôle et responsabilités des ASEM

**Module 1** Parcours  
Agent de Service en Maternelle **Métier**

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Agent de Service en Maternelle, désirant clarifier son rôle, souhaitant rencontrer d'autres ASEM pour échanger, en recherche de reconnaissance et de valorisation de sa fonction.**

**Personne motivée pour faire le point sur ses compétences professionnelles (Parcours Métier).**

**Objectifs**

- Clarifier sa fonction et ses limites.
- Travailler en étroite complémentarité avec l'enseignant.
- Situer la place de l'ASEM dans l'équipe.

**Contenu**

- Les tâches, les responsabilités, le rôle de l'ASEM vis-à-vis des enfants, de l'enseignant, des parents.
- Un repérage de l'institution, son organisation, sa demande, son exigence.
- Une réflexion sur sa pratique à partir d'exercices individuels et collectifs.
- Des mises en situation facilitant la communication.
- L'enrichissement par le partage d'expériences individuelles.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	21, 22, 23 novembre 2011
<b>Formacode</b>	EC-01-111121-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	540 €

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Hygiène en maternelle et sécurité de l'enfant

**Module 2** Parcours  
Agent de Service en Maternelle **Métier**

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Agent de Service en Maternelle, chargé des soins corporels et du bien-être des enfants, responsable du maintien en état de propreté du cadre de vie, conscient des enjeux liés à la sécurité.**

**Personne motivée pour faire le point sur ses compétences professionnelles (Parcours Métier).**

**Objectifs**

- Comprendre les enjeux de santé pour l'enfant dans l'application des règles de sécurité et d'hygiène à l'école maternelle.
- Prendre en compte ses rythmes au cours de la journée (sommeil, alimentation...).
- Assurer les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité qui favoriseront la santé et le bon développement physique de l'enfant.

**Contenu**

- Les moyens de faciliter l'autonomie et la socialisation des enfants à travers les règles d'hygiène et de sécurité.
- La prise en compte des besoins de l'enfant.
- L'hygiène de vie et les rythmes chrono-biologiques.
- Les principes d'hygiène : hygiène corporelle, hygiène des locaux et du matériel.
- L'hygiène alimentaire relative aux collations.
- L'analyse des pratiques individuelles et de l'école.
- Les règles de sécurité, les premiers soins à l'école (le contenu de la pharmacie).
- La notion de responsabilité individuelle et collective.
- Des échanges sur ses pratiques et initiatives.
- La mise en place d'un plan d'action.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	6, 7, 8 février 2012
<b>Formacode</b>	EC-02-120206-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	540 €

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# La relation éducative en maternelle

Module 3 Parcours  
Agent de Service en Maternelle Métier

Module de  
Perfectionnement

Public

**Agent de Service en Maternelle, intéressé par les étapes du développement affectif et psychologique du jeune enfant et en recherche de moyens pour l'accompagner dans sa construction personnelle.**

**Personne motivée pour faire le point sur ses compétences professionnelles (Parcours Métier).**

Objectifs

- Repérer les différentes étapes affectives, psychomotrices, intellectuelles du développement de l'enfant.
- Accompagner le jeune enfant dans sa croissance personnelle.
- Professionnaliser sa position éducative.

Contenu

- Les différentes étapes du développement du jeune enfant.
- Des modes de réponses adaptés au respect des besoins fondamentaux.
- Les attitudes éducatives facilitant la croissance dans la sphère scolaire.
- La possibilité de confronter ses différentes pratiques et ses acquis en matière d'éducation dans un climat non jugeant.
- Des travaux d'analyse personnelle et collective.

Lieu	Carquefou
Dates	4, 5, 6 juin 2012
Formacode	EC-03-120604-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	540 €

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Communication adulte/enfant : techniques pour l'ASEM

Module de  
Perfectionnement

Public

**Personnel des écoles conscient de son rôle dans le développement du langage de l'enfant et désirant améliorer sa communication avec les partenaires et les parents.**

Objectifs

- Identifier les bases de la communication et réaliser l'impact de son propre langage (les mots, le ton, le rythme...).
- Discriminer les différents modes de communication de l'enfant.
- Accompagner chaque enfant dans le développement du langage et se rendre attentif à sa parole et à ses essais de communication.
- Oraliser les actions de l'enfant pour qu'elles soient identifiées et retenues par lui, particulièrement dans les situations individuelles.
- Adopter un langage professionnel et déontologique avec les parents.

Contenu

- Les bases de la communication verbale et non verbale.
- La parole de l'ASEM : le langage modèle.
- Les situations qui favorisent la parole.
- Positionnement bienveillant et patience face aux enfants en difficulté de communication.
- Comment dire différemment pour consoler, encourager, gronder, faire patienter.
- La construction du langage de l'enfant.
- La communication avec les adultes de l'école et particulièrement les familles.
- Communication et déontologie : ce qui peut se dire et comment le dire.

Lieu	Carquefou	
Dates	13, 14, 15 février 2012	2, 3, 4 mai 2012
Formacode	EC-09-120213-N	EC-09-120502-N
Durée	3 jours, 18 heures	
Coût	549 €	

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Rôle et positionnement des EVSH/ AVS

**Module 1** Cycle EVSH-AVS

Module de **Perfectionnement**

**Public**

Personne ayant une fonction d'aide à l'accueil et à la scolarisation des enfants en situation de handicap et désirant clarifier son rôle auprès des enfants, des professionnels et des familles.

**Objectifs**

- Comprendre la fonction EVSH, son rôle et ses limites dans le cadre de la loi sur le handicap.
- Situer sa place au sein de l'équipe et de l'institution.
- Travailler en complémentarité avec l'équipe éducative, les professionnels de santé, les institutionnels et les familles.

**Contenu**

- La loi du 11 février 2005 sur la scolarisation des enfants souffrant de handicap.
- L'institution, son organisation, sa demande, son exigence vis-à-vis des EVSH/AVS.
- Le rôle et les limites d'action des EVSH/AVS au sein de l'école, auprès des différents partenaires institutionnels (équipe pédagogique élargie, plateau médical, CLIS, ULIS...).
- Les tâches, les responsabilités des EVSH.
- La relation aux enfants et aux familles.

<b>Lieu</b>	Carquefou		
<b>Dates</b>	7, 8, 9 novembre 2011	13, 14, 15 février 2012	16, 17, 18 avril 2012
<b>Formacode</b>	EC-18-111107-N	EC-18-120213-N	EC-18-120416-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures		
<b>Coût</b>	549 €		

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# L'enfant de 3 à 6 ans : étapes clés de son développement

**Module 2a** Cycle EVSH-AVS

Module de **Perfectionnement**

**Public**

Personnel des écoles (ASEM, EVSH, AVS, Personnel de service) intéressé par les étapes du développement psychologique du jeune enfant et en recherche de clés pour le comprendre et de moyens pour l'accompagner dans sa construction personnelle.

**Objectifs**

- Identifier les éléments qui constituent l'univers de l'enfant et être en mesure de pouvoir s'y adapter.
- Mettre en relation les grandes étapes du développement chez l'enfant.
- Situer l'importance du domaine psychomoteur dans le développement de l'enfant de 3 à 6 ans.

**Contenu**

- Les aptitudes et les habiletés de l'enfant de 3 à 6 ans : la motricité, l'élaboration du langage, la socialisation, l'évolution physiologique.
- Le développement affectif chez le petit enfant.
- L'apprentissage par le jeu, l'imitation, le dessin.
- La logique de l'évolution de l'enfant et les attitudes éducatives facilitant le développement dans l'environnement scolaire.
- Les interactions existantes entre les différents domaines de développement de l'enfant : comment les accompagner, quelle prise en compte dans sa pratique professionnelle.

<b>Lieu</b>	Carquefou		
<b>Dates</b>	2, 3, 4 novembre 2011	29 février, 1 <sup>er</sup> 2 mars 2012	9, 10, 11 mai 2012
<b>Formacode</b>	EC-13-111102-N	EC-13-120229-N	EC-13-120509-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures		
<b>Coût</b>	549 €		

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

Offre de formation 2012 - Tous droits de propriété intellectuelle réservés

crefi

# Les groupes d'enfants : une place pour chacun

**Module 3a** Cycle  
EVSH-AVS

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Personnel des écoles en responsabilité d'un groupe de jeunes enfants, déstabilisé par le comportement d'un ou plusieurs d'entre eux, qu'ils soient fragiles ou perturbateurs.**

**CONDITION DE RÉUSSITE**

Avoir suivi un module sur le développement de l'enfant ou sur la relation éducative est un préalable et permettrait de bénéficier pleinement de cette formation.

**Objectifs**

- Distinguer et comprendre les comportements dérangeants et leurs conséquences.
- Adopter une attitude constante et rationnelle face à l'enfant fragile ou difficile.
- Permettre aux enfants différents de s'ajuster à la vie du groupe.
- Rétablir son attention de façon équitable pour chaque enfant dans le groupe.

**Contenu**

- Rappel de la position et de la responsabilité éducative de l'ASEM dans l'objectif de socialisation en maternelle.
- La gestion d'un groupe de jeunes enfants.
- L'importance des limites.
- Les principes d'une discipline efficace.
- L'analyse des comportements problématiques et de l'écho qu'ils produisent.
- Les besoins spécifiques des enfants en difficulté dans un groupe.
- La communication malgré la tension.
- La définition de stratégies pour favoriser un comportement souhaitable.

<b>Lieu</b>	Carquefou		
<b>Dates</b>	14, 15, 16 novembre 2011	30, 31 janvier, 1 <sup>er</sup> février 2012	12, 13, 14 mars 2012
<b>Formacode</b>	EC-06-111114-N	EC-06-120130-N	EC-06-120312-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures		
<b>Coût</b>	549 €		

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Accompagner l'enfant en situation de handicap à l'école

**Module 4a** Cycle  
EVSH-AVS

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**ASEM, EVSH, AVS questionné par l'intégration des enfants porteurs d'un handicap en école primaire et souhaitant mieux en comprendre les diverses manifestations, afin de pouvoir améliorer son rôle auprès d'eux.**

**PRÉREQUIS**

Avoir préalablement suivi une formation sur le positionnement professionnel et le développement de l'enfant.

**Objectifs**

- Identifier les points clefs de vigilance dans l'accompagnement d'enfants souffrant de handicap.
- Faire le lien entre typologie de handicap et incidences pour l'enfant et pour son entourage (autres enfants, adultes).
- S'approprier les gestes adaptés afin de gérer la douleur physique et morale de l'enfant.
- S'approprier les outils pour mieux communiquer avec l'enfant.

**Contenu**

- Les grands types de handicap : déficience intellectuelle, motrice, auditive, visuelle, troubles de l'apprentissage, de la communication.
- Loi du 11 février 2005 concernant la scolarisation des enfants souffrant de handicap : comment situer le légal et l'administratif (rappel).
- Les différents acteurs qui interviennent dans l'accompagnement des enfants à l'école et en dehors de la structure scolaire (rappel).
- Rôle et fonction de chaque interlocuteur : ASEM, Enseignant, EVSH, AVS, PAI, SESSAD, CLIS.
- Douleurs, gestes, manipulation... : les gestes de l'adulte adaptés à l'enfant.
- Comment se situer dans la relation et par rapport aux demandes des parents.
- Comment pouvoir alerter, passer le relais à l'enseignant, aux autres professionnels.
- Les moyens et méthodes qui favorisent la communication avec l'enfant en fonction de la typologie de handicap.

<b>Lieu</b>	Carquefou		
<b>Dates</b>	14, 15, 16 décembre 2011	8, 9, 10 mars 2012	4, 5, 6 avril 2012
<b>Formacode</b>	EC-14-111214-N	EC-14-120308-N	EC-14-120404-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures		
<b>Coût</b>	549 €		

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

Offre de formation 2012 - Tous droits de propriété intellectuelle réservés



# Autonomie et adaptation en maternelle

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Agent de Service en Maternelle, œuvrant à l'adaptation des enfants en maternelle, soucieux de l'harmonie dans la classe, du développement de l'autonomie et du confort de chaque enfant.**

#### CONDITION DE RÉUSSITE

Avoir suivi une formation relative au développement de l'enfant est un préalable pour tirer le meilleur bénéfice de cette formation

**Objectifs**

- Comprendre ce qui détermine les rythmes propres à chaque enfant et les rythmes collectifs.
- Faciliter les capacités d'adaptation de l'enfant en respectant la fragilité de ses rythmes acquis.
- Repérer les troubles de l'adaptation et leurs conséquences.
- Adopter un positionnement de soutien, respectueux des tâtonnements et des erreurs pour conduire vers l'autonomie.

**Contenu**

- « Adaptation au milieu scolaire », « Autonomie de l'enfant » : réflexion et définitions.
- Les rythmes biologiques et chrono-biologiques.
- Les rythmes de développement et d'acquisition.
- La compréhension du temps et de l'espace par l'enfant.
- Les ruptures entre les différents rythmes de la journée d'un enfant.
- L'hygiène de vie de l'enfant : sommeil, alimentation, propreté.
- Le rapport entre l'intime et le collectif.
- L'influence familiale (comportements sociaux, rythmes, culture).
- L'action concrète et les attitudes de l'adulte pour accompagner l'enfant dans son adaptation au collectif, dans le développement de son autonomie.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	12, 13, 14 mars 2012
<b>Formacode</b>	EC-05-120312-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	549 €

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Enfance et maltraitances

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Personnel des écoles questionné par des manifestations de souffrance d'enfants de maternelle et/ou de primaire et désireux d'agir, de le signaler avec déontologie, objectivité et respect.**

#### PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation sur le développement de l'enfant et/ou sur la gestion des groupes d'enfants.

**Objectifs**

- Comprendre ce que sont les différentes violences à l'encontre des enfants et repérer les signes révélateurs de souffrance.
- Rendre compte d'une situation particulière avec objectivité et respect.
- Identifier les mesures légales.
- Développer des qualités d'écoute et de parole en situations difficiles.
- Analyser l'impact des représentations personnelles et des affects pour adopter une attitude professionnelle.

**Contenu**

- Ce qu'on entend par violences, maltraitances et mauvais traitements.
- La description objective.
- L'organisation sociale et légale autour de l'enfant victime.
- Les maltraitances familiales et institutionnelles.
- Les formes de mauvais traitements - physique, sexuel, psychologique et la négligence.
- Les indices qui révèlent l'enfant victime.
- L'écoute et les mots pour comprendre et aider l'enfant en difficulté.
- Les attitudes professionnelles en situations sensibles.
- L'obligation de signalement : à qui et comment le dire ?

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	4, 5, 6 juin 2012
<b>Formacode</b>	EC-07-120604-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	549 €

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# ASEM / enseignant : binôme éducatif

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Binôme ASEM / Enseignant travaillant dans la même classe, désireux d'harmoniser ses pratiques pour une meilleure cohérence éducative auprès des enfants.**

**Objectifs**

- Identifier le rôle et les responsabilités de chaque intervenant de la classe et en repérer la dimension commune.
- Identifier toutes les situations de complémentarité et définir les caractéristiques de chacune en prenant en compte les besoins des enfants, les objectifs éducatifs et pédagogiques et les diverses contraintes.
- Découvrir des attitudes et positionnements complémentaires face aux enfants.
- Mesurer l'enjeu de la concertation dans l'efficacité du binôme, dans le respect des rôles et responsabilités de chacun.
- Déterminer les conditions d'une bonne collaboration.

**Contenu**

- Rôle et responsabilités des différents professionnels de l'équipe éducative dans laquelle s'inscrit le binôme.
- La nécessité et les conditions d'un regard commun sur les besoins des enfants.
- Positionnements individuels et travail d'équipe : les bases de la communication interpersonnelle.
- La démarche d'apprentissage (le droit à l'erreur, l'expérimentation, le tâtonnement, l'oralisation, le langage en situation, l'impact et l'apport du groupe d'enfants).
- Méthodes pour agir en complémentarité face aux enfants.
- Découverte des attitudes propres à chaque binôme pour renforcer la complémentarité dans l'action.

**NOMBREUSES PROGRAMMATIONS**  
hors catalogue possibles.

Contactez-nous

**VOUS ÊTES CONSTITUÉ EN RÉSEAU D'ÉCOLES**  
et vous souhaitez organiser une session, contactez-nous.  
Possibilité 3 jours en continu ou 3 mercredis.

Formation réalisable en INTRA

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	10, 11, 12 avril 2012
<b>Formacode</b>	EC-16-120410-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	315 €, pour le personnel Ogec 351 €, pour les enseignants

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Ateliers en maternelle : l'ASEM assistante

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**ASEM appelé à développer sa capacité d'accompagnement de l'enseignant dans l'animation d'ateliers à visée pédagogique.**

**Objectifs**

- Rappeler et définir la place et le rôle de l'ASEM aux côtés de l'enseignant et auprès des enfants, dans les situations d'aide pédagogique lors d'animation d'ateliers.
- Comprendre les intentions pédagogiques de l'enseignant lors des ateliers dans les différentes sections de maternelle en vue de développer une posture d'assistante efficace.
- Accompagner et favoriser les apprentissages en situation d'activité et discriminer l'aide nécessaire et suffisante.
- Optimiser les conditions matérielles : préparation, accompagnement, rangement.

**Contenu**

- La distinction entre l'éducatif et le pédagogique et les modes d'intervention afférents.
- Les objectifs pédagogiques et les attentes de l'enseignant pour les différents types d'ateliers.
- La participation des enfants : les attitudes possibles concernant la préparation et le rangement des ateliers.
- L'expression qui favorise l'apprentissage, stimule la recherche et l'investigation.
- Les attitudes éducatives pour valoriser et accompagner l'enfant dans ses efforts et sa créativité, reconnaître son travail, l'encourager sans évaluer.
- L'organisation matérielle : la préparation des ateliers, avec ou sans la participation des enfants.

<b>Lieu</b>	Carquefou	
<b>Dates</b>	22, 23, 24 février 2012	14, 15, 16 mai 2012
<b>Formacode</b>	EC-11-120222-N	EC-11-120514-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures	
<b>Coût</b>	549 €	

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Accueil périscolaire : fonctionnement et animation

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Personnel des écoles en charge de l'accueil et de l'animation auprès d'enfants sur les différents temps périscolaires : garderie avant ou après la classe.**

**Objectifs**

- Faire fonctionner la structure d'accueil périscolaire en garantissant la sécurité et le confort.
- Mettre en place un projet éducatif en concordance avec les enjeux de l'accueil périscolaire.
- Gérer des enfants et des groupes d'enfants d'âges et de rythmes différents en tenant compte de leurs besoins matériels et affectifs.
- Animer ces temps d'accueil et accompagner les activités récréatives sans reproduire celles du monde scolaire, ni celles des centres de loisirs.

**Contenu**

- Les enjeux et la réglementation des accueils périscolaires en école, la responsabilité des agents.
- La mise en place des conditions d'accueil : le règlement, les règles de vie, la sécurité...
- L'aménagement de l'espace qu'il soit mobile ou permanent.
- L'analyse des différentes structures : enrichissement par le partage des différentes organisations et résolutions de problèmes.
- Les rythmes et les besoins de l'enfant aux différents moments de la journée.
- Les spécificités de l'accueil du matin et du soir.
- Un inventaire des possibilités d'activités éducatives et ludiques différentes des activités scolaires, recensement et découverte de jeux.
- La réalisation d'activités récréatives : construction de jeux, pliage, jeux graphiques...
- La réalisation d'un plan d'action pendant l'intersession.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	6, 7, 8 février + 26, 27, 28 mars 2012
<b>Formacode</b>	EC-08-120206-N
<b>Durée</b>	3 + 3 jours, 36 heures
<b>Coût</b>	972 €

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Surveillance de cour **NOUVEAU**

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

**Asem ayant à surveiller en responsabilité les différents temps de récréation de la journée.**

**Objectifs**

- Identifier le rôle et les responsabilités des Asem lors de la surveillance de cour du midi et du soir.
- Prendre en compte les besoins de l'enfant sur ces temps libres.
- Gérer les groupes et les conflits sur le temps de récréation.
- Mettre en place une surveillance éducative et sécuritaire pour tous.

**Contenu**

- Le rôle, les responsabilités et les limites d'action lors de la surveillance de récréation.
- Les conditions de sécurité incontournables et la gestion des entrées et sorties de cour.
- Les lieux sensibles et les coins cachés.
- Les besoins des enfants pendant ce temps de coupure.
- La récréation comme espace de jeu et de socialisation.
- Le repérage des groupes qui se forment, des laissés-pour-compte, des « têtes de turc »...
- La gestion des intimidations, des bagarres, des violences entre enfants.
- L'intégration des enfants dans le groupe.
- La réassurance des enfants qui vivent mal ce temps de récréation.
- L'observation du règlement et des règles de vie.
- La constance de l'application des règles quelle que soit la personne qui surveille.
- Le lien avec les autres professionnels.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	18, 19, 20 avril 2012
<b>Formacode</b>	EC-22-120418-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	549 €

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

Offre de formation 2012 - Tous droits de propriété intellectuelle réservés

crefi

# Jeux & Jouer

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

Toute personne ayant à prévoir, organiser et animer des temps ludiques (hors des ateliers pédagogiques) ou périscolaires et souhaitant élargir sa connaissance en matière de jeux.

**Objectifs**

- Repérer les fonctions du jeu dans le développement de l'enfant.
- Distinguer les différents temps de jeux en maternelle et primaire.
- Favoriser l'exploration de l'enfant et sa créativité par l'approche ludique.
- Faire vivre ce temps et mettre en place les conditions nécessaires pour que tout enfant joue.

**Contenu**

- Les origines du jeu et sa place dans la relation éducative : quelle utilité, quel apport pour l'enfant.
- Jeu et développement de l'enfant : psychomoteur, social, affectif.
- Le jeu comme moyen d'expression privilégié de l'enfant.
- Les choix selon l'âge de l'enfant : animation, supports et matériels.
- Les différents jeux à l'école : les jeux occupationnels dans la classe, ceux du périscolaire et ceux de la cour.
- Les jeux libres, les jeux dirigés et ceux qui nécessitent une animation.
- L'organisation selon le temps disponible : quel jeu à quel moment ?
- Les petits jeux rapides.
- La place de l'adulte selon les situations.
- L'accompagnement du jeu par l'adulte : l'observation, la communication verbale et non-verbale, le respect des règles, les interventions possibles.
- Les « mauvais joueurs », les « mauvais perdants », les tricheurs, les « gagnants à tout prix ».
- Les techniques d'animation en relation avec l'âge de l'enfant.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	10, 11, 12 avril 2012
<b>Formacode</b>	EC-21-120410-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	549 €

Fiches détaillées sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

# Histoires, contes et comptines

**NOUVEAU**

Module de  
**Perfectionnement**

**Public**

Asem ayant à animer des ateliers pratiques, des temps ludiques ou périscolaires et souhaitant rendre le temps de lecture éducatif et magique pour l'enfant.

Personne souhaitant inculquer le plaisir de lire, de réciter ou de chanter chez les jeunes enfants.

**Objectifs**

- Comprendre l'importance de la lecture, du conte, de la comptine dans le développement de l'enfant et leur place dans les enseignements scolaires.
- Mettre en valeur et bien utiliser les livres afin de créer un espace de rencontre avec l'enfant.
- Créer les conditions favorables à la narration : rassembler, amener le calme, provoquer l'attention.
- Utiliser les différents albums pour animer les ateliers pratiques : choisir les livres pour chaque groupe d'âge et concevoir des activités d'animation reliées aux livres.
- Faire vivre un conte, une comptine : explorer les mots et les sonorités des comptines, des histoires et des textes poétiques.

**CONDITION DE RÉUSSITE**  
Cette formation est complémentaire du module « Ateliers en Maternelle : l'Asem assistante ».

**Contenu**

- L'impact du support livre dans l'éveil de l'enfant.
- Le monde de l'édition, les auteurs, les illustrateurs et les collections des maisons d'édition d'ici et d'ailleurs.
- Les albums destinés aux non-lecteurs et leurs utilisations.
- La préparation du coin lecture, l'organisation de l'espace afin d'en faire un lieu privilégié de rencontre avec les livres.
- Les méthodes et outils qui favorisent l'écoute des enfants.
- Les techniques d'animation : outils, jeux de lecture en relation avec l'âge de l'enfant.
- La lecture à haute voix : tonalité, rythme, position de la voix, comment utiliser le rythme des comptines dans différentes activités d'animation.

<b>Lieu</b>	Carquefou
<b>Dates</b>	2, 3, 4 mai 2012
<b>Formacode</b>	EC-19-120502-N
<b>Durée</b>	3 jours, 18 heures
<b>Coût</b>	549 €

Inscription en ligne sur [www.crefi.fr](http://www.crefi.fr)

Offre de formation 2012 - Tous droits de propriété intellectuelle réservés

**crefi**